

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 964

Rubrik: Note de lecture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Beau et critique à la fois

Il resterait beaucoup à dire du livre de Barilier, dont je vous parlais la semaine passée. Non! Il resterait tout à dire, car le livre est d'une grande richesse, infiniment nuancé. Conclusion? Au fil des pages, on rencontre ce jugement de Valéry, que Barilier semble approuver: «Tout plutôt que l'essentiel! écrit-il en s'en prenant aux critiques du type Sainte-Beuve. Je parlerai de sa maîtresse, de ses ancêtres, de ses éditeurs, de ses placements, de ses lectures — je ne parlerai pas des mots qu'il emploie et de ceux qu'il n'emploie pas — de la structure des effets qu'il a cherchés...» (p. 75).

Notons en passant que, sans doute, Valéry eût trouvé bon les *Délires romantiques* de Pierre-André Rieben!

Conclusion? «Si, écrit Barilier, dans la trinité platonicienne, je donne au Beau, malgré tout, une manière de préférence, ce n'est pas pour condamner le Critique à la seule fascination érotique devant l'œuvre, ni pour prendre à revers aussi bien les sectateurs du Vrai que ceux du Bien; c'est justement pour chanter la seule Idée qui s'impose à nous sans jamais menacer de s'imposer comme «vérité». Le Vrai, le Bien, il serait bien

sûr lamentable de les réduire aux mesures du Beau. Mais il ne doit pas être impossible de les penser sur le modèle du Beau, ce qui n'est pas du tout la même chose.» (p. 125).

L'œuvre... Devant ce livre si... exaltant, ce serait la seule réserve, ou plutôt la seule question que je me permettrai: quand y a-t-il «œuvre» relevant comme telle du Beau? Je vois bien que ce que dit Valéry — et Barilier! — est absolument pertinent, quand il s'agit... disons: des *Misérables*. L'est-il encore quand il s'agit du *Dernier Jour d'un condamné*, roman qui est un plaidoyer contre la peine de mort? L'est-il toujours quand il s'agit du discours que le même Hugo prononce contre la peine de mort? Dans le passage cité plus haut, Valéry se réfère à Racine: jamais la connaissance de sa vie ne nous éclairera sur son art. Fort bien. Est-ce aussi le cas pour Béranger? Ou pour ce poète, de moi inconnu, dont éventuellement je lis le manuscrit? Est-ce aussi le cas pour *Au Rendez-vous allemand*, de Paul Eluard?

Disons deux mots du livre d'un critique, et qui s'avère d'emblée un grand critique: *Délires romantiques*, de Pierre-André Rieben. J'ai été retenu

d'abord, et je retiendrai essentiellement les pages consacrées à Victor Hugo: «Ecriture du délire et délire de l'écriture, *Les Travailleurs de la mer*». Mais tout d'abord, qu'entendre par «délire»?

«Désormais pour le romantique, écrit Rieben dans son introduction, la notion de délire ne renvoie plus aux désordres d'un esprit malade, mais désigne un champ à explorer, un réservoir de connaissances insoupçonnées, le lieu d'une expérience positive; il ouvre des dimensions nouvelles à la création plutôt que de fonctionner comme une limite cernant un espace dont on se bornerait à reconnaître l'existence à la manière d'une terra incognita.» (Introduction, p. 11)

Et encore: «En valorisant un discours désorganisé, ils dénoncent par l'absurde l'affaiblissement des valeurs et l'effondrement du langage.» (p. 14).

A propos de Hugo, voyons de plus près. Et pour commencer par des qualités négatives, quoique se réclamant de représentants de la nouvelle critique parfois fort hermétiques et paralogiciens — Grivel, Jenny, Mmes Ubersfeld et Vernier — Rieben ne tombe que très rarement dans le «jargon» et jamais dans le «décodage» dénoncé par René Pommier.

Quant aux qualités positives... la semaine prochaine! ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: Eric Baier, Jeanlouis Cornuz, Erika Sutter-Pleines

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Télécopie: 021 312 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

NOTE DE LECTURE

1992 et la culture

Dans l'avalanche des livres consacrés à 1992, l'étude de Christian Lutz brille d'une tonalité particulière dans la mesure où elle insiste non pas en priorité sur les échéances économiques, mais sur des échéances culturelles. Cette seule bizarrerie vaut bien un détour, surtout lorsqu'il apparaît que la démarche de l'auteur, prenant appui sur ses connaissances économiques solides et documentées (il fut correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* à Bruxelles de 1968 à 1974), voit pourtant l'Europe de l'an 2000 avant tout comme une société pluraliste, détachée des deux ex-blocs, et brillant par le rayonnement de ses diversités internes, un peu à la manière de Denis de Rougemont d'ailleurs cité dans l'ouvrage.

Le livre est traversé par deux courants

profonds qui s'entrechoquent et contribuent à asseoir une idée tout à fait nouvelle et dérangeante des relations Suisse-CE. L'hypothèse fondamentale de Christian Lutz est que les Suisses vont souffrir en priorité ces prochaines années, non pas d'un isolement économico-financier qui a d'ailleurs toutes les chances de n'être pas vraiment étanche, mais d'une défaillance culturelle, d'une extériorité par rapport à un processus de construction d'une nouvelle société qu'il appelle la «culture de communication». Ce primat de la culture, rejetant au second rang les problèmes économiques et monétaires, crée la surprise et provoque le malaise dont je parlais plus haut. Mais revenons aux deux axes profonds du livre pour expliquer pourquoi le premier, l'axe économique de nos relations

Déficelé, refusé!

(y) Jacques Delors a inventé l'échéance de (fin) 1992. Otto Stich subit celle qui surviendra deux ans plus tard. Dès le 1^{er} juin 1995, un nouveau régime financier devra prendre la relève du système actuel, comme les précédents limité dans le temps et inscrit dans la Constitution.

Compte tenu des délais nécessaires, le Conseil fédéral a déjà publié son Message, du 5 juin 1989, présentant la réforme envisagée qui compose un «paquet» équilibré (diminution de recettes de 2375 millions, augmentation de 2335, soit un solde de -40 millions). Le «noyau central» comprend la «modernisation en profondeur» de l'impôt sur le chiffre d'affaire (avec imposition de l'énergie et de certaines prestations de services), ainsi que la révision de la loi sur les droits de timbre (LT).

Cette révision est réclamée par les milieux bancaires, autant intéressés par des mesures d'allégement concernant la place financière suisse que les industriels par l'élimination de la taxe occulte

qui soumet certains investissements à une taxe chargeant en principe la seule consommation.

En décembre dernier, le conseiller national Feigenwinter (PDC/BL), qui s'était déjà distingué il y a plusieurs années comme «tueur» de l'imposition des avoirs fiduciaires, réclamait à nouveau par voie d'initiative parlementaire des allégements au titre de la LT — dont il avait déjà demandé la révision par une motion adoptée en 1985/86 par les deux Conseils.

Tout, c'est-à-dire l'arithmétique élémentaire qui gouverne les régimes démocratiques, laisse prévoir un éclatement du paquet financier proposé par le Conseil fédéral. La majorité bourgeoise veut «sortir» les droits de timbre, et laisser voguer la réforme de l'Icha — le temps de laisser mûrir la TVA? Ce faisant, la droite manifeste son mépris pour la nécessaire négociation en vue d'un nouveau contrat fiscal; moyennant quoi, la gauche doit surmonter son aversion traditionnelle à l'égard de l'imposition in-

directe, tandis que la droite ne renonce ni à l'élimination de la taxe occulte — tellement cachée que non perceptible — ni aux mesures d'allégement présentées comme nécessaires à l'ère de la globalisation des marchés financiers et de leur déréglementation universelle.

L'inacceptable asymétrie des sacrifices

Certes, pour la caisse fédérale, les effets de la révision des droits de timbre, telle que prévue par le Conseil fédéral, devraient rester pratiquement neutres: le rendement devrait augmenter de 90 millions. Mais indépendamment des modifications — dans le sens d'allégements supplémentaires — que peut subir le projet, il s'agit d'une question de principe. Déficelé, le paquet du nouveau régime financier devient inacceptable; il cesse en tout cas d'être la base de discussion sur laquelle on pouvait entrer en matière. Et la manœuvre de retardement inspirée par les phantasmes de TVA n'y change rien. Au contraire, cette diversion pourrait conduire à une aggravation de l'inacceptable asymétrie des sacrifices. ■

avec la CE, est bientôt supplanté par le second, l'axe culturel ou politique.

Un grand marché inutile

Le premier axe est descriptif, il analyse la stratégie de création du grand marché intérieur de 1992, versant au dossier les inévitables rapports d'experts, pièces à conviction plus concluantes les unes que les autres et parvenant à cette conclusion paradoxale, à savoir que c'est précisément au moment où la question même de la taille des marchés perd en importance que la CE se jette corps et âme dans la création d'un grand marché unique. «*Puisque les marchés se différencient toujours plus, commente Lutz, puisque des méthodes d'automatisation plus flexibles font reculer les coûts de la production individualisée dans le voisinage de la production de série, l'argument du meilleur coût par pièce qui favorise tant les grands marchés, perd de sa signification.*» (p. 94). Voilà pour la démonstration savante de la perte de substance des grands marchés. Plus

amusante, à mon modeste avis, est la description de la petite guerre des Horace et des Curiace que se livrent d'un côté les «économistes» qui proclament que la coordination économique devrait avoir le pas sur l'entente monétaire, alors que les «monétaristes» affirment le contraire.

Alliance économico-technico-culturelle

Mais l'intérêt du livre est dans son deuxième axe, qui postule que dans le futur une nouvelle alliance va se tisser entre l'économie, la technique et la culture. Christian Lutz avait d'ailleurs déjà développé ce thème dans une précédente publication de l'Institut Gottlieb Duttweiler intitulée *Culture de communication*. Alors que l'extension unidimensionnelle du modèle économique dominant conduirait la société européenne vers une forme d'hyperindustrialisation (concentrations gigantesques, management mondial et société à deux vitesses), l'auteur légitime la référence à un autre pôle de développement écono-

mique européen possible, celui d'un nouvel âge artisanal (traduction du terme allemand «Neues Handwerk» qui n'est pas satisfaisant si l'on parle de «nouveaux métiers»). Ce nouvel artisanat est le fruit d'un mariage heureux entre les nouvelles technologies qui facilitent la circulation de l'information et la modification des marchés économiques où la puissance n'est plus proportionnelle à la taille des entreprises seulement mais à l'ingéniosité humaine. Le capital humain très qualifié est la pierre angulaire de ce nouvel artisanat qui a quelque parenté avec la «convivialité» d'Ivan Illich.

Je ne veux pas mesurer ici en termes économiques la crédibilité de cette approche. Elle me paraît légitime dans la mesure où elle cesse de faire apparaître les Suisses comme un peuple essentiellement frustré de ne pas participer à la puissante orgie du marché unique européen, mais au contraire comme un peuple qui pourrait se montrer intéressé par une autre approche civilisatrice ayant l'Europe comme terre natale.

Eric Baier